



COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBault
Délibération du Conseil Municipal de Saint-Georges-de-Reintembault
Convocation régulière transmise à tous les membres le 30/04/2021

Séance du jeudi 6 mai 2021

Présidente de séance : Madame Marie-Claire Boucher, Maire.

Etaient présents : JB BOISMARTEL - P DONNINI - R BORDET - LP CHAUVIN - ML GALOPIN - E CHALOPIN - L HOCHET - N REBILLON - E OGER - P MOUBECHÉ - D BARON - A AIME.

Excusés : Marie-Pierre Patin (pouvoir à ML Galopin) - MC Boucher (pouvoir à JB Boismartel).

Absente : N Philippeaux.

Secrétaire de séance : Patricia Moubèche.

Séance ouverte à 20h

ORDRE DU JOUR :

Administration générale :

- Approbation du CR de conseil municipal

Affaires générales :

- Remise de loyer

Urbanisme :

- Devis de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du terrain des Châtaigniers
- Terrasse du P'tit Mic : devis,
- Devis barrières écoles primaires

Enfance :

- Portail familles : devis Segilog

Questions diverses

- Recrutement de personnel au service technique
-

1. APPROBATION DU CR DE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 25.03.2021.

2. REMISE DE LOYER

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur un effacement partiel de dette de loyer d'un locataire.

Délibération : le conseil municipal vote à la majorité l'effacement partiel de la dette sur 15 mois, et accepte de réduire le préavis à un mois.

1 abstention : D Baron.

3. DEVIS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRAIN DES CHATAIGNIERS

Le cabinet GP études et PLCE conseils et études (Frédéric Giraud et Pascal Leffondré) propose un devis pour l'aménagement du terrain des Châtaigniers : voirie de desserte des habitations en front de la place de la mairie, voirie de desserte des cuisines du Collège Julien Maunoir, création d'un parking, viabilisation de 2 lots à la vente :

Aménagement de l'îlot les Châtaigniers	
intitulé	€ HT
Etudes préliminaires	1 500 €
avant projet	1 250 €
permis d'aménager	2 000 €
PRO-EXE : projet, plans d'exécution	1 000 €
DCE-ACT : dossier consultation entreprises	1 750 €
DET : suivi de chantier	3 750 €
AOR : réception des travaux	500 €
OPC : coordination gestionnaires de réseaux	1 000 €
TOTAL	12 750 €

La commission urbanisme du 01.04.2021 a donné un avis favorable à cette offre.
Le conseil municipal demande à ce qu'il soit procédé à un appel d'offres pour les prochaines maîtrises d'œuvre de voirie.

Délibération : le conseil municipal vote à la majorité la maîtrise d'œuvre GP études et PLCE conseils d'un montant HT de 12 750 € pour l'aménagement du terrain des Châtaigniers 1 abstention (D Baron).

4. TERRASSE DU P'TIT MIC : DEVIS

Metro a fait un devis pour 10 tables (185.73 € HT unitaire), 22 chaises (24.50 € HT unitaire), 5 parasols (215.80 € HT unitaire).

Total HT : 3 475.30 €

Total TTC : 4 170.36 €

La commission urbanisme du 22.04 a donné un avis favorable à l'achat de mobilier pour la terrasse du P'tit Mic : d'occasion, ou à défaut Metro.

Après contact pris avec la CCI de Fougères, il n'y a pas de mobilier d'occasion de disponible de suite.

Délibération : le conseil municipal vote à la majorité le devis Metro d'un montant de 3 475 € HT.

1 voix contre (L Hochet).

5. DEVIS BARRIERES ECOLES PRIMAIRES

Dans le cadre de l'aménagement de sécurité (plan vigipirate) devant les écoles, il est proposé l'achat de barrières :

2 barrières pour l'école de l'être (445.90 € TTC), pliables car elles doivent laisser l'accès au transfo, afin d'empêcher le stationnement sauvage au niveau de l'arrêt de car, et 5 barrières devant l'école de l'école Sainte-Thérèse (855.18 € TTC), non pliables.
Total devis Mavaza : 1 301.08 € TTC.

La commission urbanisme du 01.04 a donné un avis favorable à cet achat.

Didier Baron souligne qu'à l'avenir, (avec l'aménagement de la rue des Acacias) un aménagement spécifique pour les bus qui desservent les écoles soit étudié, afin que les enfants ne soient plus obligés de traverser la rue.

L'aménagement avec des barrières doit être provisoire jusqu'à cette étude de voirie.

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité le devis Mavaza d'un montant de 1 301.08 € TTC.

6. PORTAIL FAMILLES : DEVIS SEGILOG

Le portail famille est une plateforme à laquelle les familles peuvent accéder en créant son propre compte. C'est un espace personnalisé pour les administrés qui permet de gérer les inscriptions ou désinscriptions de leurs enfants pour les différents services enfance et jeunesse (cantine, garderie périscolaire, vacances), et de régler leurs prestations.

Le portail famille offre :

- Un accès sécurisé
- Une préinscription des familles
- Une consultation, modifications des informations aux parents
- Une consultation modification des informations de l'enfant
- L'inscription des enfants aux services et activités
- La déclaration des absences
- La consultation et éditions des factures,
- Le paiement en ligne sécurisé

Ce logiciel serait un outil de travail qui pourra simplifier et fiabiliser les inscriptions. Actuellement, les inscriptions se font par papier, sur feuille volante, et parfois verbalement. A terme, cela sera aussi un gain de temps quand la maîtrise du portail sera pleinement fonctionnelle pour tous.

Il est proposé de mettre en place ce service graduellement. Actuellement, nous avons 3 types de services facturés :

- Scolaire (cantine, périscolaire mutualisée du matin et du soir)
- Mercredi (Accueil de loisirs mercredi)
- Vacances (Accueil de loisirs petites et grandes vacances)

Dans un premier temps, il est proposé de commencer par le plus gros service, celui du scolaire qui génère une moyenne de 110 inscriptions/jour. (septembre/ octobre). Puis passer en novembre aux usagers des vacances et des mercredis.

Le portail familles est proposé par Segilog, notre prestataire logiciels métiers mairie. Le contrat est de **3 ans, renouvelable**.

PORTAIL FAMILLES	
Modules : restaurant scolaire,Alsh,periscolaire	
abonnement mensuel 12 X 123.50 € <i>hors indexations</i>	1 482.00 €
prestations	1 852.50 €
formation incluse dans contrat ségilog	0.00 €
SOUS TOTAL LOGICIEL ANNEE 1 HT	3 334.50 €
MATERIEL POINTAGE	
2 tablettes samsung 8" <i>(pour la garderie école de l'Etre et école Ste Thérèse)</i>	398.00 €
préparation et frais	44.00 €
paramétrage interface	375.00 €
SOUS TOTAL MATERIEL HT	817.00 €
TOTAL ANNEE 1 HT	4 151.50 €
TOTAL ANNEE SUIVANTE : abonnement	1 482.00 €

La commission enfance du 27.04 se prononce favorablement pour l'acquisition de ce logiciel.

Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité l'abonnement au portail familles (montant annuel de 1 482 € HT), et pour la 1^e année : l'achat de prestations (1 852.50 € HT) et l'achat de matériel (817 € HT), et autorise la Maire à signer la convention correspondante.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Recrutement de personnel au service technique

Océane Cheminant est recrutée sur le poste polyvalent entretien des salles (notamment Albert Bouvet) et espaces verts à compter du 1.05.2021.

- Elections

Les élus sont invités à s'inscrire pour les permanences.

La séance est levée à 21h10.